

[      ]
  
**Longueur parcours**  
 ► 2<sup>ème</sup> catégorie : 15,5 Km



**AAPPMA «Le Barbeau»**  
**de MARLY-GOMONT**  
**Actualisation : Saison 2026**

Domaine privé / Réciproitaire

#### Légende cartographie

Cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole

Linéaire classé en « Réserve de pêche »

Linéaire réservé (pêche interdite)

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

Limite amont/aval des lots de pêche

Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



Flash-Code  
Cartographie interactive  
des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :

- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

